

Bilan géographique de l'année 1908 [suite]

Autor(en): **Alexis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelle douce et heureuse nuit nous passâmes tous deux !
Le lendemain matin, Cuennet se leva tout à fait remis.

Le pauvre berger est mort depuis longtemps et, à la nouvelle de son décès, reconnaissantes de son généreux don, les cloches neuves de Marsillens annoncèrent par de graves volées que Cuennet avait passé dans un monde meilleur.

(A suivre.)

Bilan géographique de l'année 1908

(Suite)

AFRIQUE

Maroc. — La fin de l'année 1907 léguait au Maroc un état d'anarchie bien accusée et à la France une guerre contre les tribus soulevées.

Abd el Aziz, sultan à Fez, reconnu par les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras, qui donnait mission de police des côtes à la France et à l'Espagne, était un prince faible, indécis, ruiné, taxé dans son pays de complaisance pour les « Roumis » (chrétiens), enfin, combattu par son frère Moulay-Hafid, gouverneur de Marakech, plus fidèle aux lois du Coran et, par là même, appuyé de la sympathie des vrais musulmans.

Après une série d'escarmouches et grâce à des intrigues, Moulay-Hafid était, en janvier dernier, proclamé sultan à l'unanimité dans la capitale. En même temps, Abd el Aziz était déclaré déchu du trône par les ulémas et les autorités de la ville de Fez, « pour avoir laissé violer le territoire par les chrétiens et s'être entendu avec eux pour l'organisation d'une police dans les ports de son empire, chose absolument contraire aux traditions et aux usages marocains. »

Alors Abd el Aziz essaie d'arrêter le mouvement par l'envoi de troupes, qui le trahissent à leur tour et passent à l'ennemi avec armes et bagages. Se voyant abandonné, il se réfugie à Rabat sous la protection des canons français.

Pendant ce temps que fait la diplomatie européenne ? L'Allemagne, la première, traite avec Moulay-Hafid, qui, de Tanger, où il est reçu en triomphateur, adresse aux puissances une nouvelle lettre où il déclare reconnaître le traité d'Algésiras. Mais la France et l'Espagne, soutenues par l'Angleterre, se tiennent longtemps encore sous la réserve.

Un incident survenu à Casablanca faillit, en octobre, susciter une guerre européenne. Des soldats de nationalité allemande au service de la France furent réclamés comme déserteurs par le consul d'Allemagne, mais la France refusa de les livrer. Le monde diplomatique fut en émoi, mais le bon sens reprenant le dessus, les deux puissances finirent par se faire mutuellement des excuses pour les fautes commises par leurs fonctionnaires.

En décembre, les deux sultans sont réconciliés. Moulay-Hafid, resté

maître, accorde à Abd el Aziz la résidence de Tanger, la conservation de ses biens et, en outre, une subvention annuelle de 175 000 fr. ; mais il fait incarcérer son oncle Mahomet, qui visait lui aussi à être Sultan.

Algérie. — La statistique du commerce de l'Algérie accuse pour 1907 un mouvement total de près de 800 millions de fr., marquant une augmentation considérable sur les années précédentes. C'est, avec la Tunisie, un chiffre d'affaires d'un milliard de francs pour l'Afrique française du Nord, valeur égale à celle des autres colonies de la France.

Ce résultat indemnise en partie les frais de conquête et de colonisation pendant trois quarts de siècle, qui se sont écoulés depuis la prise d'Alger, en 1830. En effet, l'Algérie a coûté jusqu'ici à la France plus de 5 milliards de fr., capital exigeant 250 millions d'intérêts chaque année.

La **Tunisie** continue son ère de prospérité — 130 000 colons européens, dont les deux tiers d'Italiens et un tiers de Français, y cultivent les céréales, la vigne et l'olivier, au nord et à l'est. Ils exploitent les forêts de chênes-liège de la Kroumirie, les mines de fer, de plomb et autres, les carrières de marbre et surtout celles de phosphates des environs du Kef et de Gafsa, lesquels s'exportent principalement par les ports de Tunis et de Sfax. Sousse, qui expédie beaucoup d'huile d'olive, est le port de Kairouan, la ville sainte des musulmans tunisiens. Bizerte devient grand port de guerre à côté de Ferryville, nouveau port marchand. Le commerce total de la Tunisie se monte à près de 200 millions de francs.

Tripolitaine. — Cette province qui conviendrait si bien à l'Italie, dont la marine à vapeur fait le cabotage, est en Afrique le dernier territoire intégral de l'empire turc. — La traite des esclaves se continue en Tripolitaine, ainsi que l'ont attesté des missionnaires franciscains. A Benghazi, le P. Liekens, belge, a pu en recueillir plusieurs, achetés à vil prix, car ils étaient trop épuisés pour prendre la mer.

Egypte. — Plus d'une fois on a signalé parmi les Egyptiens un certain éveil de l'esprit de nationalité. La manière libérale de l'administration anglaise, tout aussi bien que l'apparente raideur des fonctionnaires, qui sont craints et respectés plutôt qu'aimés, porte à cette disposition le peuple, qui chercherait son indépendance absolue. Toutefois, la sujétion séculaire des Egyptiens à tant de dominateurs qui se sont succédés depuis les Pharaons, n'a pas été de nature à produire chez eux les qualités propres à une autonomie complète, qui leur serait préjudiciable.

En attendant les événements, le souverain véritable de l'Egypte actuelle, c'est l'Angleterre. Elle est censée surveiller et contrôler, au nom de l'Europe, le gouvernement égyptien. En fait, elle gouverne et elle règne, sans avoir à rendre de compte à personne, ni aux puissances, ni aux indigènes. Le khédive, vassal du Grand Turc, est le pupille de l'Angleterre. Il y a moins de trente ans, la France, admirablement servie par ses religieux, et dont la langue était parlée partout, occupait encore le premier rang avec l'Angleterre. En 1882, au lendemain de la révolte d'Arabi Pacha et du massacre d'Alexandrie, Clémenceau l'empêcha de participer à la répression nécessaire. L'Angleterre, ayant été seule à la peine, recueillit tout le profit de son effort.

Le canal de Suez a vu passer, en 1907, 4 267 bâtiments, dont 70 % anglais, 10 % allemands, 15 % des autres nationalités. Bien que le frêt soit abaissé de 8.30 à 7.75 par tonne, le total des recettes est monté à 29 millions de francs.

Soudan anglais. — Sur la liste des provinces signalées l'année dernière, il faut supprimer celle dite du *Nil-Bleu*. — Le port de *Souakin*, sur la mer Rouge, où aboutit la voie ferrée de Berber et d'Atbara, étant trop exigü, les Anglais ont créé un plus spacieux, *Port-Soudan*, situé dans une baie à 48 km. nord et relié par chemin de fer. Ce sera aussi un port militaire. Déjà, il y a des docks de radoub, des casernes, un hôtel du gouvernement, des postes, télégraphes, etc. ; 200 Européens y résident à côté de 5 000 indigènes. Quant à *Souakin*, il continue à exporter le coton du Sonnaar et de Kasala.

Kartoum, capitale du Soudan anglo-égyptien, compte 30 000 habitants, dont 3 000 Européens : Anglais, Grecs, Italiens, etc. C'est une ville bâtie à l'européenne avec quai de 3 km., palais du gouverneur, ministères, banque nationale, collège Gordon, électricité, tramways et passage du Nil en bateau à vapeur pour *Omdurman*, ville soudanaise de 50,000 âmes : tout cela sur la route du *Cap au Caire*. Ainsi les Anglais font grandement les choses.

Afrique occidentale française. — De la côte du Sahara jusqu'à l'embouchure du Congo se dessine, en une double courbe largement tracée, un littoral faisant partie de la zone connue autrefois sous le nom de Guinée.

Depuis une quarantaine d'années, des territoires guinéens ont été partagés entre diverses puissances européennes. Finalement, la France a conquis la plus grande part du Soudan et de la Guinée, de façon à se créer cinq colonies, lesquelles jouissent d'une autonomie financière récente. Ce sont : le SÉNÉGAL, chef-lieu *Saint-Louis*, port ; — le NIGER (Haut-Sénégal et Niger), chef-lieu *Bammako* ; — la GUINÉE française, chef-lieu *Konacry* ; — la CÔTE DE L'IVOIRE, chef-lieu *Bingerville*, qui remplace Grand-Bassam ; — le DAHOMEY, chef-lieu *Porto-Novo*. La population est évaluée à 9 000 000 d'habitants, et le commerce général à 160 millions.

Les **enclaves**. Bien modestes en étendue sont les six *enclaves* ou territoires étrangers, resserrés entre la mer et les colonies de l'Afrique occidentale française. En revanche, les populations y sont plus denses, notamment dans les colonies anglaises, qui font aussi un commerce plus actif.

La *Gambie* anglaise compte 160 000 habitants, qui occupent une vallée étroite, mais arrosée par un fleuve navigable. Commerce : 10 millions de francs.

La *Guinée* portugaise (170 000 hab.) chef-lieu *Bolama*, ou Boulam, ne fait qu'un commerce de 4 millions.

Le *Sierra Leone* britannique compte plus de 1 200 000 habitants et fait un trafic de 30 millions. Son chemin de fer s'avance de *Freetown* vers le Libéria.

La république de *Libéria*, indépendante encore, est peuplée de 1 500 000 noirs demi-civilisés, mais peu commerçants (3 millions de fr.).

La Côte d'Or anglaise possède près de 2 000 000 d'indigènes, avec un chemin de fer allant de *Secundi* à *Coumassie*. Son commerce est de 60 millions de fr.

Le Togo allemand, ou Togoland, est peuplé de 1 500 000 habitants. Un chemin de fer va de *Bagida*, chef-lieu, par *Misapôtre*, vers *Bismarckburg*. Commerce, 15 millions de fr.

Vient ensuite la Nigérie anglaise, trop importante pour être traitée en enclave. Traversée par le bas Niger, la Binué et aboutissant au lac Tchad, elle compte plus de 12 millions d'habitants sur un territoire de 1 million de km²; le commerce atteint 125 millions de fr. Une voie ferrée relie *Lagos*, chef-lieu de la Nigérie du Sud, à *Abbéokuta*, *Ibadan* et s'avance vers le Niger. La Nigérie du Nord a pour villes principales *Kano* et *Sokoto*.

Le Cameroun allemand a une étendue de 300 000 km². et une population de 3 500 000 habitants; il fait un trafic de 35 millions de francs. Une voie ferrée se dirige de *Buéa*, nouveau chef-lieu, sur *Jaunde*, vers l'est. La frontière orientale vient d'être modifiée, de manière que la France gagne en trois points : au N.-E., le « bec de canard » du Cameroun est raccourci; à l'est, le territoire français de Koundé est agrandi; au sud, la limite du Gabon fait une rentrée. L'Allemagne est avantagée, dans une proportion moindre, sur le Logone, à l'est, et sur la Sangha, au sud-est.

Le Congo français comprend aujourd'hui les trois colonies du Gabon, chef-lieu *Libreville*; du Moyen-Congo, chef-lieu *Brazzaville*, et de l'Oubangui-Chari, chef-lieu *Bangui*, ainsi que le territoire militaire dit du Tchad, dans lequel est englobé le Wadaï, non soumis, mais tranquille. Son étendue serait de 1 500 000 km²., avec une population de 6 à 8 millions d'indigènes, idolâtres ou musulmans. Le commerce est de 25 millions de francs.

(A suivre.)

F. ALEXIS-M. G.

Comment peuvent s'enseigner les règles d'accord des participes

EXERCICES D'APPLICATION

Les différents exercices qui vont suivre ont été tirés des cahiers d'élèves, employés durant le semestre écoulé. Les phrases ne sont pas des fleurs de style comme les recueils d'exercices en sont parsemés, mais elles sont le fruit des recherches des élèves. Là, le jugement et le raisonnement ont eu leur grande part d'action et toutes les branches du programme ont prêté leur concours. Promettant de répondre plus tard à ceux qui demandent un Recueil adapté à nos manuels, je passe aux différents exercices.